

Dossier suivi par :

Joël BÉLY

IEN Circonscription de Caussade

Missions départementales EPS et EMC, laïcité, valeurs de la République

Tél : 05 36 25 74 43

Mél : ien82caussade@ac-toulouse.fr

Montauban, le 08/09/2025

Le directeur académique des services de l'Éducation Nationale

Directeur des services départementaux de l'Éducation nationale de Tarn-et-Garonne

à

Mesdames, messieurs les directeurs d'école
S/c des mesdames les inspectrices, messieurs
les inspecteurs en charge d'une
circonscription

NOTE DEPARTEMETNALE

« Favoriser la pratique sportive et physique de tous les élèves

L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 a été l'occasion de mettre le sport et l'activité physique au cœur des enjeux de notre société. L'héritage des Jeux de Paris 2024 met un accent particulier sur la promotion de l'activité physique et la place du sport dans une société inclusive, notamment pour les jeunes générations.

À l'école, cette ambition se traduit d'abord par la mise en œuvre de l'éducation physique et sportive, dès l'école maternelle, et par la poursuite des 30 minutes d'activité physique quotidienne dans le premier degré. Elle s'incarne également à travers le développement du sport scolaire, le soutien aux sections sportives scolaires et le renforcement des liens avec les clubs sportifs de proximité.

Les professeurs d'EPS de collège, en particulier de 6e, pourront s'appuyer, à partir de la rentrée 2025, sur des tests d'aptitudes physiques permettant de positionner les performances de leurs élèves par rapport à la moyenne de leur groupe d'âge.

Le label et le programme Génération 2030, prolongement du label Génération 2024, permettra aux écoles et établissements engagés de renforcer les pratiques physiques et sportives des élèves.»

Circulaire de rentrée 2025

<https://eduscol.education.fr/3898/circulaire-de-rentree>

Objet : Informations sur la mise en œuvre départementale des actions sportives pour l'année scolaire 2025/2026

L'année scolaire 2025/2026 sera rythmée par plusieurs événements et actions portés par l'équipe EPS1. Vous trouverez ci-dessous le détail de ces initiatives, accompagnées d'informations complémentaires qu'il nous tient à cœur de partager avec vous. Nous vous remercions de bien vouloir les relayer auprès des enseignantes et enseignants de votre école.

Je tiens à saluer la nomination de madame Claire Baute au poste de conseillère pédagogique de circonscription (CPC) en charge de l'EPS pour la circonscription de Montauban ASH. Elle succède à madame Céline Sanmartin, que je remercie chaleureusement pour son engagement sans faille dans les missions qui lui ont été confiées.

Ce courrier est également l'occasion de souhaiter la bienvenue à monsieur Pascal Oyhanto, qui rejoint l'équipe EPS1 en qualité de chargé de mission USEP. Il aura pour mission de développer le sport scolaire dans le premier degré au sein de notre département, à raison d'un mi-temps. Son expertise et son expérience en tant qu'enseignant du premier degré seront des atouts précieux pour l'USEP 82.

L'équipe EPS1 du Tarn-et-Garonne et ses partenaires réaffirment leur engagement auprès de chaque école pour atteindre les objectifs fixés, à travers les actions et temps forts suivants.

I – JNSS : Journée du Sport Scolaire (mercredi 17 septembre 2025)



La Journée nationale du sport scolaire (JNSS) a pour objectif de mieux faire connaître et promouvoir les activités proposées par les associations et les fédérations sportives scolaires (USEP, UNSS, et UGSEL) auprès des élèves, équipes éducatives, parents d'élèves, du monde sportif local et des collectivités territoriales.

La Journée nationale du sport scolaire (JNSS) se tiendra le **mercredi 17 septembre 2025** sur le thème « le plaisir d'abord ! ».

Depuis sa création en 2010, la JNSS concourt à donner une impulsion majeure à la pratique du sport dans les associations sportives scolaires du 1er et du 2nd degré, dont la rencontre et le plaisir sont au cœur des projets.

La JNSS reste le premier temps fort de l'année scolaire pour promouvoir le sport et la vie associative de l'école au lycée dans le premier comme dans le second degré. Elle fait partie intégrante du programme adossé au label « Génération 2030 ».

Le sport scolaire joue un rôle fondamental dans l'accès des jeunes au sport et représente un formidable outil pour faire partager aux élèves les valeurs et principes fondamentaux de la République.

Un des objectifs principaux est de mieux faire connaître et promouvoir les activités proposées par les associations et fédérations sportives scolaires dont l'USEP.

Pendant la semaine du 15 au 19 septembre 2025, des rencontres sportives USEP de secteur avec l'aide des conseillers pédagogiques EPS vont être organisées.

Proposé depuis de nombreuses années, le défi kilométrique impulsé au niveau départemental par l'équipe EPS1 sera bien évidemment reconduit

Dans le courant de la semaine du **15 au 19 septembre 2025** (en fonction des contraintes d'emploi du temps et météorologiques), chaque école ou classe volontaire peut organiser une journée sportive en réalisant un parcours autour de l'école pour découvrir son patrimoine et environnement proches. Cette activité permet une organisation simple, à laquelle les parents peuvent être associés.

Des prises de vues, des écrits, des lectures... pourront être mis en œuvre selon les projets des classes. Ces traces pourront être compilées et envoyées dans un document format word au CPCEPS de votre circonscription (2 pages max).

Défi proposé à tous les cycles : « **Sortons TOUS ensemble, pour le plaisir » en participant au défi km par circonscription »**

Chaque participant (enfants et adultes), réalisant le parcours, amènera la distance qu'il a parcourue au "compteur" de l'école (ex. une randonnée de 3 Km : 28 élèves et 6 adultes - enseignant et parents = 102 Km). Les directeurs/trices des écoles participantes seront chargés ensuite de faire remonter la distance totale réalisée par chacune des écoles et les photographies [en cliquant ici](#) sera de parcourir la plus grande distance possible.

Les CPCEPS de circonscription ou la CPDEPS se tiennent à votre disposition pour tous renseignements et documentations. Sachez que beaucoup de randonnées sont balisées et présentes au départ de vos villages, villes. Ces sentiers sont bien sûr à adapter selon les capacités des enfants.

Dans le cadre du partenariat national USEP-AGEEM déployé au niveau du Tarn-et Garonne, des situations pédagogiques, via [un digipad](#), sont proposées afin de promouvoir, également, cette journée du sport dans les écoles maternelles « A la maternelle, ça bouge » (annexe 1 et 2)

II – USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré)

Pour rappel, l'Usep est une fédération sportive qui organise et développe des activités sportives et associatives au sein des écoles publiques du premier degré, ainsi qu'en dehors du temps scolaire. Elle fédère 8 250 associations scolaires et compte 825 000 licenciés, répartis en France hexagonale et dans les territoires ultramarins.

Portée par l'impulsion de sa présidente, madame Virginie Robert, l'Usep du Tarn-et-Garonne a engagé, depuis deux ans, une refonte de son fonctionnement afin d'en optimiser l'efficacité. L'arrivée de monsieur Pascal Oyhanto en tant que chargé de mission auprès de l'Usep viendra renforcer cette dynamique, déjà saluée par les retours très positifs du terrain.

Les rencontres Usep continueront d'être proposées aux écoles affiliées tout au long de l'année scolaire. Des réunions par bassin, animées par le délégué monsieur Sergio Henriques et en collaboration avec les CPCEPS de circonscription, seront organisées pour en assurer la planification.

Une communication détaillée, précisant les modalités d'inscription et le choix des activités, sera prochainement adressée à l'ensemble des écoles concernées.

III – Pérennisation du label Génération 2024

Lancé en 2018, le label Génération 2024 vient reconnaître l'engagement des écoles et établissements qui développent des passerelles entre le monde scolaire, universitaire et le mouvement sportif, et qui encouragent la pratique physique et sportive des jeunes.

Les ministres, en collaboration avec le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), ont décidé de faire évoluer ce label. À cette occasion, ce label sera renommé « Génération 2030 », dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques des Alpes Françaises 2030.

Un nouveau cahier des charges de la labellisation sera prochainement disponible. Nous reviendrons prioritairement vers les écoles labellisées « Génération 2024 » afin de préciser les attendus pour postuler à ce nouveau label.

IV – Projets « Sport / santé » et « Grand défi vivez bougez »

De nombreuses recherches ont mis en évidence l'importance fondamentale de l'activité physique quotidienne pour la santé des jeunes.

Ces études ont abouti à l'émergence d'un consensus international sur l'activité physique des enfants et adolescents, qui devraient pratiquer une heure d'activités physiques par jour pour être en bonne santé, et ce du lundi au dimanche.

Or, ces différentes études nous montrent que moins de 50% des enfants et adolescents respectent les préconisations officielles. Ce manque de pratique d'activité physique devient un véritable problème de santé publique. En effet, actuellement les jeunes font moins d'activité physique quotidienne que leurs parents lorsqu'ils avaient le même âge. Ce constat explique une diminution de la condition physique d'une génération à une autre.

La promotion de l'activité physique des enfants et adolescents est donc un objectif majeur partagé par les mondes de l'éducation, de la santé et du sport. L'équipe EPS1 est pleinement mobilisée sur ces questions au travers de deux projets qui seront déployés dans le courant de cette année scolaire :

➤ Projet « Sport / Santé » : principes généraux

- Intégrer une plage horaire de 45' d'EPS quotidien dans l'emploi du temps de toutes les classes de l'école (de la maternelle au CM2) et sur l'intégralité de l'année scolaire.
- Proposer une formation en EPS par l'équipe EPS1 au sein même d'une école à partir d'une phase d'analyse des pratiques in situ.
- Conduire une réflexion globale sur le « bouger » au cœur des différents temps de l'enfant (déploiement des 30'APQ, climat scolaire, lien avec les associations et les parents).
- Évaluation du dispositif : état initial des élèves, plus-value du dispositif sur les habiletés motrices et les grandes composantes physiologiques, impact sur les CPS et sur le climat scolaire.

Plusieurs écoles du département ont été repérées et se sont déjà engagées dans cette démarche expérimentale. Les résultats feront l'objet d'une analyse et d'une large diffusion dans l'objectif d'essaimer ces pratiques dans un nombre plus important d'écoles en septembre 2026.

➤ Projet « Grand Défi Vivez Bougez » : principes généraux

- Le « Grand Défi Vivez Bougez » est un projet qui dure un mois en mars / avril.
- Pendant cette période, l'enfant va pratiquer chaque jour des activités physiques, que ce soit à l'école, au centre de loisirs ou dans d'autres lieux (dans un club sportif, au jardin etc.).
- Il va transformer toute son activité physique en cubes énergie.
- Chaque membre de la famille qui fera de l'activité physique permettra d'ajouter encore plus de cubes énergie au compteur.
- Le projet du « Grand Défi Vivez Bougez » est suivi par une équipe de scientifiques qui s'appuie sur les résultats afin de mener des recherches de haut niveau.

Le projet sera conduit cette année sur les écoles du secteur de collège de Lafrançaise

(Les CPCEPS se rapprocheront prochainement des écoles concernées).

V - Installer les apprentissages sportifs prioritaires :

Le ministère chargé des Sports porte **deux grands apprentissages prioritaires dès le plus jeune âge**. "Apprendre à nager" et "savoir faire du vélo de manière autonome" sont des fondamentaux que l'école doit permettre à chaque enfant de la République d'acquérir. C'est un enjeu de santé publique mais aussi de sécurité.

Pour rappel, vous avez reçu en juin l'enquête académique sur le "savoir nager", nous vous remercions si cela n'a pas été fait, y compris les écoles qui ne bénéficient pas de cycle natation, de la renseigner en suivant le lien ci-dessous :

<https://enquetes.education.gouv.fr/S2/1/savoirnager82/>

Retrouvez les ressources pédagogiques liées à ces deux priorités sur le site pédagogique départemental.

<https://pedagogie.ac-toulouse.fr/prim82/pedagogie/ressources/eps>

VI - 30 minutes d'activité physique quotidienne en complément de l'EPS

Distincte de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS), la mesure vise à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien-être des élèves et de leur santé, et au bénéfice de leurs apprentissages. Sa mise en œuvre n'est pas facultative et doit être pensée dans toutes les écoles (pour les élèves des classes élémentaires).

L'activité physique quotidienne doit s'appuyer sur l'environnement existant. Les jours où l'enseignement d'EPS n'est pas programmé, il est préconisé de faire pratiquer aux élèves 30 minutes d'activité physique. Une tenue sportive n'est donc pas nécessaire, la classe, la cour d'école, les locaux scolaires et les abords de l'école seront utilisés en priorité. Tous les acteurs de la communauté éducative (enseignants, éducateurs, famille, municipalité, associations partenaires dont notamment l'USEP et l'UGSEL, clubs sportifs, etc.) peuvent être impliqués dans la définition d'un projet qui s'intégrera au projet d'école.

Si vous avez besoin de pistes concrètes pour mettre en œuvre ce dispositif, n'hésitez pas à vous rendre sur le digipad élaboré par l'équipe EPS1 :

<https://digipad.app/p/93762/0354aabef2d08>

Un document académique est en cours de finalisation et pourra venir compléter cette offre dans les prochaines semaines.

VII- Projets artistiques en danse et arts du cirque

Si vous souhaitez candidater sur des dispositifs départementaux (accompagnement en danse, en cirque, « danse à l'école », « échappées poétiques »...), les inscriptions via ADAGE sont ouvertes et seront clôturées dès le 15 septembre 23H (des webinaires sont proposés les 8 et 11 sept cf lettre hebdo n°2).

VII- Formations :

Au PDF, un stage sur le savoir nager à public désigné et un autre à candidature individuelle seront proposés, ainsi qu'un dans le cadre de liaison avec le second degré en arts du cirque.

Vous pouvez retrouver les différentes ressources pédagogiques élaborées par l'équipe EPS 82 sur le site de la DSDEN 82, [cliquez ici.](#)

N'hésitez pas à mobiliser les CPC EPS afin de vous accompagner dans l'organisation de ces temps EPS.

Cyril LE NORMAND

Document annexé :

- Annexe 1 : affiche AGEEM / USEP

